

## SÉANCE ORDINAIRE

12 MARS 2012

Cent soixante-quatrième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de mars 2012 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Manon Côté.

**Autres présences :** Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;  
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;

**Absences :** Messieurs les commissaires : Jacques Darche et Stéphane Surprenant.  
Madame la commissaire parent : Sonia Boulay.

**Autres absences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR.12.03.12  
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Reporter le point suivant à la séance d'ajournement du 19 mars 2012 à 19 h 30 :

04.4 Nomination à la direction générale adjointe (document séance tenante).

### ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 13 février 2012 (document SG 12.03.12-04.1).

- Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur Dave Turcotte, député de Saint-Jean : Appui à la demande d'ajout d'espace pour l'école Aux-Quatre-Vents.
- 04.2.2 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 107 511 \$ pour la réalisation de projets d'embellissement de cours d'école.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 **Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 19 mars 2012 :** Nomination à la direction générale adjointe (document séance tenante).
- 04.5 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document SG 12.03.12-04.5).
- 04.6 Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au comité exécutif – adoption (document SG 12.03.12-04.6).
- 04.7 Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général – adoption (document SG 12.03.12-04.7).
- 04.8 Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint – adoption (document SG 12.03.12-04.8).
- 04.9 Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources humaines – adoption (document SG 12.03.12-04.9).
- 04.10 Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du comité exécutif – adoption (document SG 12.03.12-04.10).
- 04.11 Renouvellement du mandat du Comité exécutif (document SG 12.03.12-04.11).
- 04.12 Nomination des membres au Comité exécutif (document SG 12.03.12-04.12).
- 04.13 Échange de terrains – Ville de Marieville (document SG 12.03.12-04.13).
- 08.1 Démissions (document RH 12.03.12-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 12.03.12-08.2).
- 08.3 Retraite progressive (document RH 12.03.12-08.3).
- 08.4 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2012-2013 (document RH 12.03.12-08.4).
- 08.5 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 12.03.12-08.5).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 février 2012 pour un montant de 592 033,36 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-03-12 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 février 2012 pour un montant de 3 871 815,41 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2012-03-12 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 22 février 2012 pour un montant de 409 457,49 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2012-03-12 09.3).
- 10.1 Adjudication de contrats.
- 10.1.1 Réfection de toitures membranées – École du Pélican, Édifice Laflamme (document RM 12.03.12-10.1.1).
- 10.1.2 Réfection de toitures membranées – École Joséphine-Dandurand, Centre St-Edmond (document RM 12.03.12-10.1.2).
- 10.1.3 Réfection de toitures membranées – École Saint-Eugène (document RM 12.03.12-10.1.3).
- 10.1.4 Réfection des murs extérieurs – Phase 2 – École Paul-Germain-Ostiguy (document RM 12.03.12-10.1.4).
- 10.1.5 Toiture métallique – Réfection – École Micheline-Brodeur (document RM 12.03.12-10.1.5).
- 10.1.6 Réfection de l'enveloppe (Phase 2) et réfection des fenêtres (rejointoiement et revêtement métallique) – École Saint-Vincent (document RM 12.03.12-10.1.6).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.

- 14- Ajournement de la séance au lundi 19 mars 2012 à 19 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 FÉVRIER 2012 (document SG 12.03.12-04.1)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 13 février 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR.12.03.12**  
**002**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2012 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 février 2012.

### **04.2 CORRESPONDANCE**

04.2.1 De monsieur Dave Turcotte, député de Saint-Jean : Appui à la demande d'ajout d'espace pour l'école Aux-Quatre-Vents.

04.2.2 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 107 511 \$ pour la réalisation de projets d'embellissement de cours d'école.

### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 13 février 2012.

### **04.4 NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (document séance tenante)**

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 19 mars 2012.

**04.5 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (document SG 12.03.12-04.5)**

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

Considérant que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

Considérant qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut désigner six délégués;

Considérant que le membre du conseil général est inclus dans la délégation de la Commission scolaire, en l'occurrence madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant qu'en conséquence, le Conseil des commissaires doit désigner cinq autres délégués;

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Andrée Bouchard;  
Madame Monique Brière propose monsieur François Blais;  
Madame Lynda Tessier propose monsieur Stéphane Surprenant;  
Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Eryck St-Laurent;  
Monsieur Réjean Bessette propose monsieur Yvon Pineault;  
Madame Sylvie Rousselle propose madame Lise Soutière;  
Monsieur Eryck St-Laurent propose monsieur Pierre Boudreau;  
Madame Lynda Tessier propose monsieur Jacques Darche;  
Monsieur François Blais propose madame Monique Brière;  
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Lynda Tessier.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Lynda Tessier accepte la proposition, à titre de substitut.  
Madame Monique Brière accepte la proposition, à titre de substitut.  
Monsieur Jacques Darche a manifesté son intérêt à agir à titre de délégué.  
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition, à titre de délégué.  
Madame Lise Soutière accepte la proposition à titre de déléguée.  
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition, à titre de substitut;  
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition, à titre de délégué.  
Monsieur Stéphane Surprenant a manifesté son intérêt à agir à titre de délégué;  
Monsieur François Blais refuse la proposition faite à son égard;  
Madame Andrée Bouchard accepte la proposition, à titre de déléguée.

**HR.12.03.12**  
**003**

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que mesdames Andrée Bouchard et Lise Soutière ainsi que messieurs Pierre Boudreau, Jacques Darche, Eryck St-Laurent et Stéphane Surprenant, agissent à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2012.

Que monsieur Yvon Pineault ainsi que mesdames Monique Brière et Lynda Tessier agissent à titre de substituts d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à

l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF – ADOPTION (document SG 12.03.12-04.6)**

Considérant que le Conseil des commissaires avait mandaté les membres du Comité de gouvernance et d'éthique à procéder à l'analyse des pouvoirs qui pourraient être délégués par règlement au comité exécutif;

Considérant la recommandation faite au Conseil des commissaires par le Comité de gouvernance et d'éthique, à ce sujet;

**HR.12.03.12**  
**004**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'adopter le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au comité exécutif CCR 17 – 2012* et ce, tel que présenté par monsieur Mario Champagne et identifié sous la cote SG 12.03.12-04.6.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – ADOPTION (document SG 12.03.12-04.7)**

Considérant que le Conseil des commissaires avait mandaté les membres du Comité de gouvernance et d'éthique à procéder à l'analyse des pouvoirs qui pourraient être délégués par règlement au comité exécutif;

Considérant la recommandation faite au Conseil des commissaires par le Comité de gouvernance et d'éthique à ce sujet et à l'effet de modifier certains autres règlements de délégation de pouvoirs déjà existants;

**HR.12.03.12**  
**005**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'adopter le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général CCR 03 - 2012* et ce, tel que présenté par monsieur Mario Champagne et identifié sous la cote SG 12.03.12-04.7.

Ce règlement remplacera celui adopté par le Conseil des commissaires le 16 novembre 1998 et portant le numéro CCR 03 – 1998.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.8 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – ADOPTION (document SG 12.03.12-04.8)**

Considérant que le Conseil des commissaires avait mandaté les membres du Comité de gouvernance et d'éthique à procéder à l'analyse des pouvoirs qui pourraient être délégués par règlement au comité exécutif;

Considérant la recommandation faite au Conseil des commissaires par le Comité de gouvernance et d'éthique à ce sujet et à l'effet de modifier certains autres règlements de délégation de pouvoirs déjà existants;

**HR.12.03.12**  
**006**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint CCR 16 – 2012* et ce, tel que présenté par monsieur Mario Champagne et identifié sous la cote SG 12.03.12-04.8.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.9 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS AU DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – ADOPTION (document SG 12.03.12-04.9)**

Considérant que le Conseil des commissaires avait mandaté les membres du Comité de gouvernance et d'éthique à procéder à l'analyse des pouvoirs qui pourraient être délégués par règlement au comité exécutif;

Considérant la recommandation faite au Conseil des commissaires par le Comité de gouvernance et d'éthique à ce sujet et à l'effet de modifier certains autres règlements de délégation de pouvoirs déjà existants;

**HR.12.03.12**  
**007**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du service des ressources humaines CCR 09 – 2012* et ce, tel que présenté par monsieur Mario Champagne et identifié sous la cote SG 12.03.12-04.9.

Ce règlement remplacera celui adopté par le Conseil des commissaires le 16 novembre 1998 et portant le numéro CCR 09 – 1998.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.10 RÈGLEMENT FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – ADOPTION (document SG 12.03.12-04.10)**

Considérant le *Règlement de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs au comité exécutif*, adopté précédemment;

**HR 12.03.12**  
**008**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'adopter le règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif – CCR 13 - 2012 et ce, tel que présenté par monsieur Mario Champagne et identifié sous la cote SG 12.03.12-04.10.

Ce règlement remplacera celui adopté par le Conseil des commissaires le 9 novembre 2009 et portant le numéro CCR 13 – 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.11 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 12.03.12-04.11)**

Considérant que l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil des commissaires institue un comité exécutif;

Considérant que l'article 181 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

Considérant le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au comité exécutif*, adopté précédemment;

Considérant la résolution HR 11.11.14-007 adoptée par le Conseil des commissaires le 14 novembre 2011 à l'effet que la durée du mandat du comité exécutif soit prolongée jusqu'à l'adoption du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au comité exécutif*.

**HR.12.03.12**  
**009**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Que la durée du mandat du comité exécutif s'étende jusqu'à la séance du mois de novembre 2012 et que pendant cette période, le Comité exécutif exerce les fonctions et les pouvoirs prévus au *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au comité exécutif*.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.12 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 12.03.12-04.12)**

Considérant que le Comité exécutif du Conseil des commissaires de la Commission scolaire est constitué de sept de ses membres ayant le droit de vote, dont la présidente, ainsi que de tout commissaire représentant du comité de parents;

Considérant que le mandat du comité exécutif vient à échéance à la présente séance;

Considérant la résolution adoptée précédemment (HR 12.03.12-009);

Monsieur Luc Mercier propose madame Annik Tomlinson;  
Monsieur Eryck St-Laurent propose monsieur Pierre Boudreau;  
Madame Marlène Blais propose madame Lynda Tessier;  
Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Eryck St-Laurent;  
Madame Nadine Arseneault propose madame Lise Soutière;  
Monsieur Michel Aerts propose madame Sylvie Rousselle;  
Madame Lise Soutière propose madame Nadine Arseneault;  
Monsieur François Blais propose monsieur Michel Aerts;  
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur François Blais;  
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Monique Brière.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Monique Brière refuse la proposition;  
Monsieur François Blais accepte la proposition;  
Monsieur Michel Aerts accepte la proposition;  
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition;  
Madame Sylvie Rousselle refuse la proposition;  
Madame Lise Soutière refuse la proposition;  
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition;  
Madame Lynda Tessier accepte la proposition;  
Monsieur Pierre Boudreau refuse la proposition;  
Madame Annik Tomlinson accepte la proposition;

En conséquence :

**HR.12.03.12**  
**010**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que mesdames Nadine Arseneault, Lynda Tessier et Annik Tomlinson ainsi que messieurs Michel Aerts, François Blais et Eryck St-Laurent soient nommés pour siéger au Comité exécutif de la Commission scolaire.

En conséquence, le Comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est formé de madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, mesdames Nadine Arseneault, Lynda Tessier et Annik Tomlinson et messieurs Michel Aerts, François Blais, Eryck St-Laurent ainsi que des commissaires représentants du Comité de parents, mesdames Sonia Boulay et Manon Côté.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.13 ÉCHANGE DE TERRAINS – VILLE DE MARIEVILLE (document SG 12.03.12-04.13)**

Considérant la demande de construction d'école adressée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en raison des prévisions de clientèle annoncées pour le secteur de Marieville;

Considérant les démarches entreprises avec les autorités de la Ville de Marieville à l'égard de la réalisation de ce projet de construction d'école;

Considérant la nécessité d'acquérir un terrain ayant la superficie nécessaire pour la construction de cette école, condition également nécessaire à l'approbation ministérielle du projet;

Considérant la demande d'échange de terrains de la Ville de Marieville dans le cadre de cette acquisition, telles qu'identifiée dans une lettre datée du 10 février 2012;

**HR.12.03.12**  
**011**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que dans l'éventualité où le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise la construction d'une nouvelle école dans le secteur de la Ville de Marieville, la Commission scolaire des Hautes-Rivières procède à un échange de terrains avec la Ville de Marieville, soit :

- Que la Ville de Marieville cède à la Commission scolaire des Hautes-Rivières un terrain d'une superficie de 16 000 m<sup>2</sup> à 20 000 m<sup>2</sup> situé dans le périmètre d'urbanisation de la Ville ou adjacent à celui-ci;

- Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières cède à la Ville de Marieville, une partie du lot 1 654 648 (jusqu'à la limite du stationnement de la Commission scolaire existant actuellement pour la clientèle et le personnel du Centre d'éducation aux adultes). Par ailleurs, il faut également prévoir que le Club de l'Âge d'Or puisse relocaliser ses terrains de pétanques qui sont actuellement situés à la jonction des lots 1 654 648 et 1 654 494;

- Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières cède à la Ville de Marieville les lots 1 654 545, 1 654 442 et 1 654 553, à condition que la vocation actuelle desdits lots soit conservée;

- Qu'un redécoupage des lots 1 654 545 et 1 654 648 soit effectué, afin que la limite entre ces deux lots suive le tracé du champ extérieur du terrain de balle dédié aux joueurs juniors (tracé actualisé par les bandes qui limitent le terrain de balle);

- Et que les modalités de gestion de ce terrain de balle (adjacent au lot 1 654 648) permettent le retrait des bandes qui limitent ce terrain les hivers afin d'y laisser libre accès aux élèves de l'école Crevier;

- D'autoriser la directrice générale à procéder à l'échange des terrains ci-haut mentionnés et de revoir les modalités de l'entente déjà intervenu entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Marieville en ce qui a trait à l'utilisation de leurs infrastructures respectives, en lien et en cohérence avec le présent acte d'échange. La directrice générale est alors autorisée à signer tous documents requis et nécessaires pour donner plein effet au présent mandat, aux termes et conditions qu'elle jugera convenables.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 12.03.12-08.1)**

**HR.12.03.12**  
**012**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Paul Bachand, concierge de nuit, classe I à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 23 mars 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.03.12**  
**013**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Michel Lalanne, enseignant à l'école du Pélican, édifice Laflamme, soit acceptée à compter du 3 mars 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.03.12**  
**014**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Nicole Légaré, technicienne en organisation scolaire à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

## **08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 12.03.12-08.2)**

Considérant le motif « raisons de santé »,

**HR.12.03.12  
015**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quatorze virgule neuf pour cent (14,9 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 18 mars 2012 au 30 juin 2012 inclusivement, soit accordé à madame Christiane Vincent, technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-du-Sourire.

**Adopté à l'unanimité.**

## **08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 12.03.12-08.3)**

**HR.12.03.12  
016**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Lucy Jodoin, secrétaire d'école à l'école de Richelieu, édifice Saint-Joseph, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 30 janvier 2012;
- pourcentage du traitement : 99 %.

**Adopté à l'unanimité.**

## **08.4 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2012-2013 (document RH 12.03.12-08.4)**

**HR.12.03.12  
017**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, suite à une consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, soit acceptée la liste des jours chômés et payés pour l'année 2012-2013 ci-dessous :

<b>JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2012-2013</b>		
Personnels visés : Gestionnaires, personnel de soutien, personnel professionnel.		
<b>Jour</b>	<b>Date</b>	
Lundi	2 juillet 2012	Fête du Canada
Lundi	3 septembre 2012	Fête du travail
Lundi	8 octobre 2012	Fête de l'Action de grâces
Lundi	24 décembre 2012	Pour tenir compte de la veille de Noël
Mardi	25 décembre 2012	Pour tenir compte de Noël
Mercredi	26 décembre 2012	Pour tenir compte du lendemain de Noël
Jeudi	27 décembre 2012	Jour additionnel
Vendredi	28 décembre 2012	Jour additionnel
Lundi	31 décembre 2012	Pour tenir compte de la veille du Jour de l'An
Mardi	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Pour tenir compte du Jour de l'An
Mercredi	2 janvier 2013	Pour tenir compte du lendemain du Jour de l'An

Jeudi	3 janvier 2013	Jour additionnel
Vendredi	4 janvier 2013	Jour additionnel
Vendredi	29 mars 2013	Vendredi saint
Lundi	1 <sup>er</sup> avril 2013	Lundi de Pâques
Lundi	20 mai 2013	Journée nationale des Patriotes
Lundi	24 juin 2013	Fête nationale des Québécois
Dix-sept jours sont ainsi déterminés : le 18 <sup>e</sup> jour est mobile et doit être pris, après entente avec le supérieur immédiat, au plus tard le 30 juin 2013.		

**Adopté à l'unanimité.**

**08.5 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES (document RH 12.03.12-08.5)**

**HR.12.03.12**  
**018**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la cessation partielle de ses activités du 16 au 27 juillet 2012 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 FÉVRIER 2012 POUR UN MONTANT DE 592 033,36 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2012-03-12 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 février 2012 pour un montant de 592 033,36 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-03-12 09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 15 FÉVRIER 2012 POUR UN MONTANT DE 3 871 815,41 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR LUC MERCIER (document RF 2012-03-12 09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 février 2012 pour un montant de 3 871 815,41 \$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2012-03-12 09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 22 FÉVRIER 2012 POUR UN MONTANT DE 409 457,49 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR LUC MERCIER (document RF 2012-03-12 09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 22 février 2012 pour un montant de 409 457,49 \$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2012-03-12 09.3).

**10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

**10.1.1 RÉFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES – ÉCOLE DU PÉLICAN, ÉDIFICE LAFLAMME (document RM 12.03.12-10.1.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR.12.03.12  
019**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Chatel Inc., le contrat pour la réfection de toitures membranées à l'école Du Pélican, édifice Laflamme, au montant de 18 850,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.2 RÉFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES – ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND, CENTRE ST-EDMOND (document RM 12.03.12-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR.12.03.12  
020**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toiture Lacharité, le contrat pour la réfection de toitures membranées à l'école Joséphine-Dandurand, Centre St-Edmond, au montant de 23 659,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.3 RÉFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES – ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 12.03.12-10.1.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR.12.03.12  
021**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toiture Lacharité, le contrat pour la réfection de toitures membranées à l'école Saint-Eugène, au montant de 44 469,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.4 RÉFECTION DES MURS EXTÉRIEURS – PHASE 2 – ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 12.03.12-10.1.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR.12.03.12  
022**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection des murs extérieurs – Phase 2, à l'école Paul-Germain-Ostiguy, au montant de 243 845,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.5 TOITURE MÉTALLIQUE – RÉFECTION – ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR**  
**(document RM 12.03.12-10.1.5)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR.12.03.12**  
**023**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Couture & Associés Inc., le contrat pour la réfection de la toiture métallique à l'école Micheline-Brodeur, au montant de 53 875,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.6 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE (PHASE 2) ET RÉFECTION DES FENÊTRES**  
**(REJOINTOIEMENT ET REVÊTEMENT MÉTALLIQUE) – ÉCOLE SAINT-VINCENT**  
**(document RM 12.03.12-10.1.6)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR.12.03.12**  
**024**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour la réfection de l'enveloppe (Phase 2) et réfection des fenêtres à l'école Saint-Vincent, au montant de 91 900,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté indique que la prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra demain, le 13 mars 2012.

**12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR.12.03.12**  
**025**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à madame Isabelle Ryan, membre du personnel de l'école Pointe-Olivier ainsi qu'à messieurs Patrick Dubois, François Nolin, Frédéric Valade et Martin Riopel, parents d'élèves, qui se sont investis dans un grand projet et ainsi réussi à se qualifier comme première équipe, représentante d'une école afin de participer au Grand défi Pierre Lavoie qui se tiendra les 15, 16 et 17 juin 2012.

Les frais d'inscription de 10 000 \$ sont versés à une fondation pour soutenir la recherche sur les maladies héréditaires orphelines et tous les fonds amassés en surplus serviront au projet de cour d'école, afin d'offrir un environnement stimulant aux élèves de l'école Pointe-Olivier.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.03.12**  
**026**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées aux élèves des programmes de formation professionnelle *Cuisine* et *Service de restauration*, qui ont assuré un service exemplaire lors de l'activité tenue le 15 février dernier à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ayant pour objet le pré-lancement du projet Zone Pro-Études et la présentation du rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.03.12**  
**027**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant de musique à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi qu'aux élèves du stage band de l'école qui ont offert une prestation digne de mention, lors de la présentation du rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.03.12**  
**028**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées à Marc-Olivier Valiquette, élève de l'école Joséphine-Dandurand, qui a offert le mot d'ouverture lors de la présentation du rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire. Un mot senti et stimulant !

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

### **14. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**HR.12.03.12**  
**029**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au lundi 19 mars 2012 à 19 h 30 au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL